

N°787

05 Juillet 2018
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Après le pavé, la plage !

Alors que sur nos bureaux les post-it évoquent à présent des destinations que nous envisageons ensoleillées, nos entreprises n'ont pas prévu de vacance stratégique. Il serait intéressant d'analyser et de commenter ne serait-ce que des bribes d'informations qui s'obstinent à frayer jusqu'aux cadres de nos entreprises.

Oui, mais voilà ! Serai-ent-ce les lois restrictives sur le secret des affaires ? Les difficultés à conduire le débat de manière collective dans un environnement peu coutumier à l'expression d'arguments alternatifs ? Force est de constater que les échanges stratégiques entre les organisations syndicales et les états-majors de nos entreprises dessinent les contours d'un mécano industriel qui fait le pari de digues sociales déjà rompues.

Pour la CGT, l'enjeu est clair : réapproprions nous le débat sur le service public dans les entreprises des activités postales et de télécommunications, emparons nous de l'enjeu d'une représentation des salariés au plus près du lieu de travail, élargissons la reconnaissance du rôle et de la spécificité de l'encadrement dans l'entreprise.

Cette dernière question n'est pas neutre, puisqu'elle va au-delà de la reconnaissance des qualifications, qui reste à gagner, mais elle concerne aussi et surtout la liberté d'expression des cadres sur la stratégie et l'organisation du travail.

L'Union Fédérale des Cadres vous souhaite de bons congés payés qui ne s'apparentent pas à un télétravail sauvage, mais qui commencent pour nous tou-te-s par un droit à la déconnexion effectif !

Branche Poste

L'égalité n'est pas à l'ODJ

52,42%, c'est le pourcentage de femmes à La Poste. La part des femmes progresse sur tous les niveaux de classification, excepté pour la maîtrise et l'exécution, où elle reste stable. En ce qui concerne les groupes B et C, elle n'atteint que 37,27%, en-deçà de l'accord de 2015, qui avait pour objectif 38%.

Pour la CGT, cet objectif n'était pas forcément très ambitieux et l'on pouvait s'attendre à ce qu'il soit largement dépassé, or La Poste a du mal à l'atteindre.

Au Courrier, les éléments donnés sont révélateurs : avec un effectif de 47% de femmes, seulement 28% des postes de directeurs d'établissement sont occupés par des femmes. L'accord de 2015 est renouvelé par un avenant et les négociations d'un nouvel accord sont repoussées à début 2019...

Du côté des négos

Les négociations sont toujours en cours à La Poste concernant le transfert primes/points. Il s'agirait de convertir, pour les fonctionnaires, une partie du complément de rémunération (CDR) en points d'indice.

Cela ne suffit pas : c'est l'intégralité de ce CDR qu'il faut soumettre à cotisations et pas seulement les 6 points (24 € bruts/mois) que la Poste propose pour les CAPRO et les 9 points (36 €) pour les CA1, les CA2 et les CS.

Ce que nous voulons, c'est du salaire, soumis à cotisations, et pas des primes qui ne comptent pas pour nos retraites. Cette négociation est adossée à celle sur la revalorisation des grilles salariales des fonctionnaires. Des injustices perdurent, et notamment sur le maintien pour les CA1 d'un indice exceptionnel, seul grade avec les ATG1 à être ainsi pénalisé.



Branche Télécoms

À qui profite Orange ?

Rapport 2017 de l'observatoire des multinationales : alors que seuls 40 % de l'effectif d'Orange est en France, c'est là qu'il baisse le plus (-41,6% entre 2010 et 2017, pour -10,2% dans le reste du monde).

Parmi les firmes qui déclarent la part de leurs bénéfices en France, c'est la seule où celle-ci (69%) est supérieure à la fois à la part de la France dans le chiffre d'affaires (43,9%) et dans l'effectif. Avec l'État parmi ses actionnaires principaux, elle s'adonne à des pratiques qui le privent de rentrées fiscales (comme le système belge des « intérêts notionnels »)...

Bénéfices et chiffre d'affaires records en 2017 (+5%), investissements (-15%) et augmentations salariales à la baisse : exigeons embauches immédiates, reconnaissance des qualifications, augmentation des salaires, 13^e mois et l'investissement pour l'aménagement du territoire.

Reconnaissance à 0 € !

L'objectif gouvernemental sur la phase 2 de la PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), retardée d'un an, est de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires.

À Orange, cette reconnaissance se fera à budget constant et sera ciblée sur les derniers indices des grades. Même si une harmonisation des grilles avec celles de la Fonction Publique est prévue, il y a un os de taille : celle-ci ne se fait pas sur des grades de même équivalence.

En effet, Orange souhaite rapprocher les grilles des cadres supérieurs avec celles des attachés d'administration plutôt que celles des professeurs agrégés. De plus ce sera, sans doute, par un transfert du Complément Orange vers le traitement indiciaire que seront obtenus les points d'indices supplémentaires.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

PACTE de guerre

Après la fusion des instances représentatives (CE, DP et CHSCT) en Comité Social et Économique (CSE) et la diminution du nombre de représentant-e-s, le MEDEF escompte, avec la loi PACTE, la suppression d'instances, la baisse des seuils sociaux et fiscaux, la remise en cause de la citoyenneté dans l'entreprise, du droit d'expression et d'intervention des salariés et de leurs organisations syndicales – tandis que le « secret des affaires » couvrira les scandales fiscaux, sanitaires et environnementaux...

Sans compter la remise en cause du système de retraite universel, qui ouvrira grand la porte aux fonds de pension privés...

La CGT oppose 37 propositions avec une autre finalité : le développement humain durable.

Retraites

Toujours moins

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) vient de publier son rapport qui confirme les constats de l'année dernière. L'application des règles issues des différentes réformes conduit à une dégradation de la situation des retraités.

Toutes générations confondues, le ratio pension moyenne/salaire moyen se dégraderait d'environ 10 points durant les 30 prochaines années. C'est la dégradation du niveau des pensions qui provoquerait un retour à l'équilibre financier du système des retraites !

Par ailleurs, le COR prévoit que l'âge moyen de liquidation serait d'environ 64 ans en 2040. Le rapport confirme que la hausse de la CSG conduit à une baisse de 3 à 4% du taux de remplacement. La CGT porte, entre autres, dans les discussions sur l'avenir des retraites, de garantir un taux de remplacement de 75% du salaire et une augmentation régulière des pensions.

Harmoniser par le bas

4,4 millions de personnes, dont 89% de femmes, perçoivent au décès de leur conjoint une pension de réversion, un million d'entre elles n'ont aucune autre pension. La question de son maintien est posée par le haut-commissariat à la réforme des retraites. La ministre de la santé s'est voulue rassurante, tout en expliquant que les pensions de réversion devaient être « harmonisées » et « remises à plat »... Une harmonisation par le bas est à craindre, les femmes, à carrières interrompues, temps partiel, en seraient les premières victimes, avec des pensions inférieures en moyenne de 40% à celles des hommes. La réversion permet de réduire de 15 points cet écart. C'est aussi un complément conséquent pour les 45% des femmes et 11% des hommes retraité-e-s dont la pension est inférieure au seuil de pauvreté.

International

Sournois

Le 21 juin, le projet de directive vie privée vie familiale a été examiné à Bruxelles lors du sommet des ministres du travail. Il prévoit un congé paternité de 10 jours, un congé aidant-e-s familiaux de 5 jours par an, un congé parental de 4 mois minimum pour chaque parent, tous rémunérés au niveau de l'arrêt maladie et une protection contre le licenciement et les discriminations.

Mais les chefs d'État s'emploient à le détricoter, tel E. Macron, qui le soutient par devant sous la pression des syndicats, tout en exigeant sournoisement par derrière la suppression des obligations de rémunération.

Les cadres CGT appellent le gouvernement français à soutenir, sans ambiguïté, de nouveaux droits pour les parents, en France et en Europe.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Pognon de dingue !

Les profits augmentent et les dividendes se portent bien.

Les flux financiers coulent des jours heureux, et pourtant c'est sur le dos des retraité-e-s, des salarié-e-s et des aides sociales, tout en bradant les entreprises nationales et les services publics, que le gouvernement veut faire des économies...

Cadeaux à une minorité de financiers prédateurs, et à la majorité de la population de se serrer la ceinture... et les dents : telle est la ligne directrice des « républicains en marche » élus en 2017 par le peuple, mais sélectionnés avant tout par la haute finance et les 200 familles.

D'autres choix sont possibles. Le « gâteau » est énorme, mais très mal réparti. À nous de faire en sorte que cela change !

Citoyenneté

Bâillon d'or pour les sénateurs

La coalition rassemblant 52 organisations (syndicats et ONG) et l'essentiel des Sociétés de Journalistes avait pourtant une demande simple : limiter le champ d'application du secret des affaires aux seuls acteurs économiques concurrentiels. Mais R. Gauvain et E. Macron ont refusé de modifier la proposition de loi.

Pour distinguer les 248 sénateurs et sénatrices qui, par leur vote, ont ainsi remis en cause les libertés fondamentales et le droit à l'information, le collectif #Stopsecretaffaires met à disposition un site permettant à chacune et chacun de leur décerner un bâillon d'or.

La CGT se félicite qu'une saisine du conseil constitutionnel soit annoncée. La coalition y associera sa contribution pour garantir le respect des libertés fondamentales.

Lycéens punis !

Cette année, les futurs étudiant-e-s seront sélectionné-e-s pour leur entrée en Université par un algorithme : « PARCOURSUP ».

Les candidat-e-s ne peuvent plus prioriser une filière ni un lieu d'études. La moitié des 800 000 candidat-e-s n'ont toujours pas d'affectation. C'est très anxiogène à la veille de passer le BAC... Et tou-te-s ne pourront pas financer des études loin du domicile familial.

Face à ces résultats calamiteux annoncés, la CGT fait des propositions de financement pour l'enseignement supérieur : 2 milliards par an jusqu'à la fin du quinquennat sont à récupérer sur les reversions record de dividendes et sur le crédit impôts recherche alloué aux grandes entreprises (16 milliards), ainsi que par l'abrogation de la Loi ORE.

Égalité

Égalité pour toutes et tous

La Marche des Fiertés a eu lieu le 30 juin dernier à Paris, 5 ans après la loi ouvrant droit aux couples de même sexe au mariage, à l'adoption et à la succession.

Pourtant, le rapport 2018 de SOS Homophobie fait état de hausses de 5% des témoignages d'actes LGBT-phobes (insultes, harcèlement, voire licenciement !) et de 15% d'agressions physiques.

Pour la CGT, ces chiffres sont alarmants. Elle appelait militant-e-s et salarié-e-s à rejoindre cette Marche, comme chaque année depuis 20 ans.

Gagner l'égalité pour toutes et tous au travail comme dans la vie passe par un engagement sans faille contre toutes les discriminations, y compris celles liées à l'orientation sexuelle, réelle ou supposée.